



CONFORMITE P.L.U. (ZONE UI) LECLERC				
ARTICLE	REGLE	EXIGENCE	REALISE	AVG
UI 4	IMPLANTATION AUX VOIES	5 m min.	5,00 m	conforme
UI 7	IMPLANTATION AUX LIMITES	0 ou P12 avec min. 5 m 12 et zone habitable		conforme
UI 8	IMPLANTATION AUX CONSTRUCTIONS	min. 4 m plus couverture angle 45°	Sans objet	conforme
UI 9	EMPRISE AU SOL (C.E.S.)	70% max. sur 0,75 x 08 400m² area = 91 000m² de base max.	24 900m²	conforme
UI 10	HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS	Pour façades à acrotères + 12 m max. par rapport au TN	10 m par rapport TN	conforme
UI 12	STATIONNEMENTS	S + 1000m² - en fonction capacité accord	700 places	conforme
UI 13	ESPACES VERTS	10% min en planis sans, sur 0,10 x 1000m² = 100 m² d'espace vert min.	18 200m²	conforme

Surface de Plancher sur site à finaliser 20 763x0.75  
 = 15 572m² MAXI LOI ALUR  
 (étude à finaliser)

PROJET PRESENT SURFACE CONSERVEE : 4 492m²  
 PROJET PRESENT SURFACE DE PLANCHER CREEE : 16 271m²  
 PROJET SURFACE DE PLANCHER : 20 763m²

DONNEES PROJET	
SURFACE DE VENTE	5 810m²
LABORATOIRES + CH. FROIDES	2 899m²
RESERVES	3 574m²
BUREAUX + LOCAUX SOCIAUX R+1	1 250m²
MAIL	1 205m²
SAS THERMIQUES	78m²
BOUTIQUES	630m²
DIVERS - espace service - sanitaires publiques - accès étage - calcais centrale - dégagements	528m²

**E.Leclerc**   
 Rue de Brest - ZI de Kervent  
 29 250 - Saint-Pol-de-Léon

**COBI**  
 ENGINEERING  
 www.cobi-es.com

**PLAN DE MASSE TRANSFERT**  
**AVANT PROJET SOMMAIRE**

Le : 09 03 2023  
 Ech. : 1/500  
 N° : 22-283

Ce plan est notre propriété exclusive et ne peut être communiqué, reproduit ou utilisé sans notre autorisation.